

**Réunion conjointe du Bureau et du Groupe consultatif du CSA
et réunion du Bureau**

Dates : 23 et 24 juin 2020 (14h00 - 17h00 et 09h30 - 12h30)

Lieu : Réunion virtuelle (via ZOOM)

Compte-rendu des réunions du Bureau et du Groupe consultatif Avec les décisions du Bureau

Ordre du jour

1. Plan d'urgence en vue de la tenu de la CSA47 (avec décision du Bureau)
2. Rôles potentiels du CSA en réponse à la crise du COVID-19 (avec décision du Bureau)
3. Négociations du CSA en 2020 (avec décision du Bureau)
4. Axe de travail du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes - *Bureau uniquement*
5. Questions diverses

1. Rôles potentiels du CSA en réponse à la crise du COVID-19 (avec décision du Bureau)

Le Président du CSA, M. Thanawat Tiensin, a ouvert la réunion et a rappelé les discussions des réunions du Bureau du CSA des 2 et 5 juin dernier. M. Rafael Osorio (Espagne) a brièvement présenté un document d'options qui a été préparé avec les contributions d'un groupe de travail informel qu'il a dirigé pour discuter de la question.

Dans l'ensemble, le Documents d'options a été bien accueilli et jugé très utile pour stimuler les discussions, les participants se félicitant des rôles du CSA qui y sont décrits.

Une proposition spécifique a été faite pour que le CSA examine et éventuellement envisage de valider les orientations de la FAO et de l'OMS sur les protocoles pour la sécurité alimentaire sur les marchés/usines de transformation des aliments, tels que décrits par l'économiste en chef de la FAO et le représentant de l'OMS au groupe consultatif. D'autres ont attiré l'attention sur la pandémie COVID-19 et ses effets sur la résilience du secteur de la pêche, en particulier pour les petits États insulaires en développement, les petits exploitants et les femmes.

Le représentant de la Banque mondiale s'est félicité des orientations validées par le CSA sur le sujet et a proposé que la Banque élabore des questionnaires et/ou des cadres axés sur les pays afin d'identifier les questions et les défis spécifiques pertinents pour les travaux actuels et futurs du Comité sur le sujet.

Plusieurs participants à la réunion conjointe ont recommandé que le CSA adopte une approche holistique en réponse à la crise du COVID-19, avec des activités englobant les trois objectifs stratégiques du CSA, à savoir la plate-forme, la convergence des politiques et l'adoption. Dans cette optique, le FIDA a annoncé qu'il mettrait au point un outil de base de données pour les parties prenantes du CSA afin de favoriser une plus grande sensibilisation et une meilleure utilisation des divers produits de convergence des politiques du CSA.

Enfin, plusieurs participants ont souligné l'importante ressource que représente le Groupe d'experts de haut niveau pour l'élaboration de toute réponse du CSA à la crise engendrée par le COVID-19 et son impact sur la SAN au niveau mondial.

Décision du Bureau :

Le Bureau du CSA s'est félicité du travail accompli pour préparer le Document d'options, et a notamment salué l'organisation d'un événement spécial de haut niveau en octobre 2020 pour discuter des impacts du COVID-19 sur la SAN, et mettre en avant le rôle unique de "plateforme" du CSA permettant à ses membres et participants de partager leurs expériences et les leçons apprises en réponse à la pandémie de COVID-19.

Le Bureau du CSA est convenu de tirer parti des connaissances et des travaux d'analyse existants sur le sujet, y compris ceux du Groupe d'experts de haut niveau, et s'est félicité de l'intégration, le cas échéant, d'un texte sur les réponses politiques aux pandémies dans les Axes de travail thématiques du CSA (c'est-à-dire les Axes de travail du PTPA 2020-2023) dans le but de renforcer la résilience du système alimentaire.

Quant à la question de savoir s'il convient ou non de définir un nouveau processus de convergence politique spécifique à la pandémie COVID-19, le Bureau a reconnu qu'une discussion et une décision, si nécessaire, devraient être prises dans le cadre d'un débat en plénière du CSA pris sur la "section évolutive" (*Rolling Section*) du PTPA du CSA, afin d'examiner pleinement les priorités globales du Comité, les ressources et les questions liées à la charge de travail.

Certains membres du Bureau ont fait valoir qu'étant donné que la crise COVID-19 n'est pas encore terminée, ils préféreraient que la situation continue à être observée attentivement et que le groupe d'experts de haut niveau mette à jour son "Document de travail provisoire" avant la réunion virtuelle de haut niveau en octobre. En outre, un membre du Bureau a averti qu'un nouvel Axe de travail consacré à la crise du COVID-19 pourrait entraîner une charge de travail excessive, ce qui compromettrait la mise en œuvre du PTPA actuel et la qualité des futurs produits du CSA.

Le Bureau a en outre approuvé la tenue d'un "webinaire" ouvert du CSA ou d'un événement virtuel similaire qui se tiendra avant le 12 octobre et pour lequel un groupe de travail informel se réunira pour en discuter et en planifier le calendrier, l'axe principal et le format.

2. Plan d'urgence pour la CSA47 (avec décision du Bureau)

Au cours de la réunion conjointe, les participants ont exprimé leur soutien à l'option décrite dans le troisième scénario (une réunion virtuelle du CSA du 13 au 15 octobre, le CSA47 étant reporté du 8 au 12 février 2021 comme proposé par la FAO). Un certain nombre de questions ont été soulevées concernant le nombre d'événements parallèles, le calendrier des sessions principales et la possibilité de prendre des "décisions" au cours de ces réunions. Le secrétaire du CSA a expliqué le nombre de manifestations parallèles proposées et le calendrier de la session principale (qui tient compte des fuseaux horaires et des recouvrements de calendrier avec le Prix mondial de l'alimentation et les plans de la FAO pour la Semaine mondiale de l'alimentation). Le Secrétariat a informé les participants qu'un courriel serait bientôt envoyé au Bureau et au Groupe consultatif pour solliciter des idées et des propositions d'orateurs, de format et d'autres détails concernant un événement spécial en octobre (en attendant l'approbation du Bureau). Le secrétaire a également répondu aux questions sur le statut officiel de l'événement, et sur la possibilité de considérer une telle session comme une "plénière" aux fins de la prise de décision officielle sur des questions spécifiques. Plusieurs participants ont demandé que les sujets couverts par une réunion virtuelle spéciale d'octobre et par la plénière du CSA47 ne fassent pas double emploi.

Décision du Bureau :

Le Bureau du CSA a examiné la discussion avec son groupe consultatif, a convenu que le troisième scénario était la bonne voie à suivre dans les circonstances actuelles, et a chargé le Secrétariat de commencer à planifier l'organisation d'un événement spécial du CSA qui se tiendra du 13 au 15 octobre, à partir duquel une "Synthèse du Président" sera produite et examinée par le Bureau du CSA. Les modalités provisoires des manifestations du CSA en octobre figurent dans le projet de calendrier

contenu dans le Document d'options révisé préparé par le Secrétariat. Le Bureau du CSA a recommandé que l'événement spécial soit riche en substance, qu'il rehausse le profil du CSA et lui donne une visibilité de haut niveau.

Une fois le document définitif finalisé, le Secrétariat du CSA communiquera publiquement cette décision et demandera par écrit au Bureau et à son groupe consultatif des idées et des propositions sur le format et les orateurs de cette manifestation spéciale, à partir desquelles il planifiera l'événement de trois jours.

Le Bureau du CSA a accepté la proposition de la FAO de tenir la session plénière du CSA47 entre le 8 et le 12 février 2021, dates qui seront confirmées lors de la prochaine réunion du Conseil de la FAO.

3. Les négociations du CSA en 2020

Le Président du CSA a présenté une proposition révisée concernant les négociations pour les deux processus de convergence des politiques du CSA en cours. Un certain nombre de membres du groupe consultatif ont soutenu l'idée d'une "approche par étapes" dans laquelle les négociations auraient lieu (idéalement en présentiel) dès que possible - en gardant à l'esprit l'importance de finaliser ces deux processus à temps pour une session plénière extraordinaire du CSA47 début février 2021. La préférence générale était que le CSA ne reste pas "gelé" ou "inactif" pendant cette période critique, et qu'il soit en mesure de fournir ses produits importants bien avant le Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires de 2021.

Certains doutes ont été exprimés quant à la faisabilité et aux modalités spécifiques du lancement de négociations virtuelles à partir de la semaine du 20 juillet, et des questions ont été posées sur les modalités spécifiques attendues pour les options totalement virtuelles ou "hybrides" de ces négociations. Il a été suggéré d'utiliser la semaine réservée aux négociations du CSA fin juillet pour des réunions "préparatoires", au lieu d'entamer des négociations formelles, afin d'aborder des questions controversées (semblables aux réunions virtuelles informelles organisées pour discuter du volet "*Approches agro-écologiques et autres approches innovantes*").

En ce qui concerne les modalités de toute négociation "hybride", le MSC a demandé qu'ils soient autorisés à faire participer plus d'un délégué à toute négociation en présentiel. De même, en réponse à une question concernant la participation du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, le secrétaire du CSA a précisé qu'il était envisagé que tous les membres du groupe consultatif (permanents et ad hoc) soient inclus dans les négociations, ce qui sera reflété dans tout document mis à jour.

Une fois que le Bureau du CSA aura pris la décision d'entamer les négociations, dans l'attente des conditions opérationnelles de l'Agence basée à Rome qui accueillerait tout processus de négociation "hybride", il sera demandé au Secrétariat du CSA de fournir des informations supplémentaires sur les modalités spécifiques du processus de négociation, ainsi que sur les "règles de base" selon lesquelles les deux chefs de file (par exemple, le Président et le rapporteur du GTCNL) mèneront ces négociations sous l'autorité générale du Président du CSA.

Certains membres du Bureau ont souligné l'importance d'un large accord sur une date de début des négociations, afin de garantir l'inclusion du processus et un large engagement politique en faveur de celui-ci. Le rapporteur pour les recommandations politiques sur les approches agro-écologiques et autres approches novatrices a proposé, étant donné qu'un texte de négociation ne sera pas prêt dans toutes les langues de la FAO avant la fin juillet, que ces négociations se tiennent après l'événement virtuel de haut niveau du CSA à la mi-octobre et soient finalisées à la mi-décembre.

Décision du Bureau :

Le Bureau du CSA a examiné les principales idées issues de la discussion avec le Groupe consultatif, a reconnu la préférence générale des membres pour la tenue de négociations en présentiel, mais a reconnu la faible probabilité que des réunions en présentiel puissent avoir lieu dans un avenir proche

dans l'un des trois sièges des ABR, même avec un nombre restreint de participants. Malgré cela, en gardant à l'esprit l'espace réservé au CSA en juillet sur le calendrier des RBA, et la nécessité de conclure deux processus de négociation d'ici la mi-décembre, le Bureau du CSA a décidé que les négociations formelles ne pourraient commencer pendant la semaine du 20 au 24 juillet que si une option hybride convenue était disponible. Le Président et le Secrétariat pourraient toutefois envisager d'utiliser cette semaine pour poursuivre le débat dans le cadre d'une réunion ouverte du groupe de travail sur le projet de directives volontaires sur les systèmes alimentaires pour la nutrition (VGFSyN).

Cherchant à garder ses options ouvertes autant que possible tout en reconnaissant les contraintes pratiques, le Bureau du CSA a convenu que le Président et le Secrétariat du CSA devraient déterminer, en étroite consultation avec les cadres supérieurs des trois accords bilatéraux et les Présidents des groupes de travail, où les négociations auront lieu, en précisant les procédures pertinentes afin de maximiser la transparence et l'inclusion au cours du processus. Compte tenu de l'ordre de préférence clairement exprimé par les membres du Bureau et les conseillers du CSA, tout sera mis en œuvre pour que les négociations se déroulent "en présentiel" (c'est-à-dire les options A ou B - en présentiel ou sous une forme "hybride") ou, si cela n'est pas possible, par des moyens entièrement virtuels, le plus tôt possible. Le Bureau du CSA a demandé au Secrétariat, par l'intermédiaire du Président, de le tenir informé de ses délibérations avec les RBA sur les options disponibles, en particulier pour tout arrangement "hybride".

En ce qui concerne le processus "Approches agroécologiques et autres approches innovantes", les membres du Bureau du CSA ont accepté, en principe, la proposition du facilitateur de tenir les négociations entre la mi-octobre et la mi-décembre, en attendant les discussions avec les Agences basées à Rome sur les dates et les options disponibles, y compris la disponibilité des services d'interprétation et de réunion.

4. Axe de travail du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes - *Bureau uniquement*

Le Secrétaire du CSA a fait un exposé oral en réponse aux questions soulevées par le représentant de la Fédération de Russie, et à l'intention de tous les membres du Bureau du CSA. Le Secrétaire du CSA a pris note :

- Le "document de cadrage" (*scoping paper*) sur le genre est le résultat d'une Lettre d'entente signée fin 2019 entre la FAO et CARE-USA ;
- La FAO conservera les droits de propriété sur ce document et l'utilisera comme elle le jugera approprié ;
- Le document de cadrage sera rendu public une fois terminé, y compris aux membres du CSA ;
- Ce document vise à fournir une analyse quantitative actualisée des données les plus récentes disponibles en matière de genre, de sécurité alimentaire et de nutrition ;
- En l'absence d'un rapport du Groupe d'experts de haut niveau pour ce domaine de travail (décision prise précédemment par le Bureau et la plénière du CSA), la FAO souhaitait qu'un tel document complète sa propre contribution au domaine de travail, qui viendrait s'ajouter à d'autres documents, études et produits de source ouverte ;
- La Lettre d'entente a été approuvée selon les procédures standard de la FAO par le Département ES, suivant la recommandation du Point focal "Genre" de la FAO, qui - avec d'autres points focaux "Genre" des ABR, ont reconnu CARE-USA comme étant une source crédible et appropriée pour ce service, et ;
- Le document de cadrage sera achevé dans le courant de l'année et sera un document à sources ouvertes et destiné à l'usage du public.

5. Questions diverses

Aucune autre question n'a été abordée.

Annexe 1 : Liste de présence à la réunion du Bureau et du groupe consultatif

Membres du Bureau du CSA :

M. Thanawat Tiensin (Président du CSA / Thaïlande) ; Mme Wajiha Qazizadah (Afghanistan) ; M. Mario Arvelo, Mme Patricia Rodriguez, Mme Maria Laureano, Mme Liudmila Kuzmicheva (République dominicaine) ; Mme Delphine Babin-Pellier, M. Jean Guedon (France) ; M. Bommakanti Rajender (Inde) ; Mme Agnes Rosari (Indonésie) ; Mme Traore Halimatou Kone (Mali) ; M. Ilya Andreev (Fédération de Russie) ; M. Sean Cox (États-Unis).

Suppléants du bureau du CSA :

M. Nazareno Montani, M. Guillermo Spika (Argentine) ; Mme Elsa Simoes (Cap Vert) ; M. Fernando Ceciliano (Costa Rica) ; M. Mohammad Hossein Emadi (Iran) ; M. Baye Mayoro Diop (Sénégal) ; M. Rafael Osorio (Espagne) ; M. Tim Kränzlein, M. Christopher Dancilovic (Suisse).

Groupe consultatif :

M. Máximo Torero, M. Mark McGuire (FAO) ; M. Shantanu Mathur, Mme Jordana Blankman, M. Sundeep Vaid (FIDA) ; Mme Stephanie Hochstetter, M. Jacopo Valentini (PAM) ; M. Michael Fakhri (Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation) ; Mme Stineke Oenema (UNSCN) ; M. Rodney Cooke, M. James Garrett (CGIAR) ; M. Fabrizio Moscatelli (Fondation Gates) ; M. Martin Wolpold-Bosien, Mme Ramona Domicioiu, Mme Teresa Maisano, Mme Azra Sayeed, Mme Nettie Wiebe, M. Luca Bianchi, Mme Musa F. Sowe, M. Saul Vincente, Mme Nora McKeon, M. Andre Luzzi (CSM) ; M. Brian Baldwin, Mme Rosemary Navarrette (PSM) ; M. Francesco Branca, Mme Marzella Wustefeld (OMS) ; Mme Astrid Jakobs de Padoue (Banque mondiale).

Observateurs :

M. Hans Hoogeveen (Pays-Bas) ; M. Damien Kelly (délégation de l'UE) ; Mme Silke Stralkamp (Allemagne) ; Mme Angeles Gomez (Mexique) ; Mme Federica Veschi, Mme Supajit Sriariyawat (Thaïlande) ; Mme Serena Pepino (FAO).

Secrétariat du CSA :

M. Chris Hegadorn (secrétaire), M. Evariste Nicoletis (coordinateur du Groupe d'experts de haut niveau), Mme Françoise Trine, Mme Giorgia Paratore, M. Emilio Colonnelli, M. Fabio Isoldi, Mme Chiara Cirulli, M. Waiganjo Njoroge, Mme Sylvia Orebi, Mme Tatiana Moruz, Mme Maryam Rahmanian.

Annexe 2 : Liste de présence Réunion du Bureau

Membres du Bureau du CSA :

M. Thanawat Tiensin (Président du CSA / Thaïlande) ; Mme Wajiha Qazizadah (Afghanistan) ; M. Mario Arvelo, Mme Maria Laureano, Mme Liudmila Kuzmicheva (République dominicaine) ; XXX (Guinée équatoriale) ; Mme Delphine Babin-Pelliard, M. Jean Guedon (France) ; M. Rommakanti Rajender (Inde) ; M. Caka Awal, Mme Agnes Rosari (Indonésie) ; Mme Traore Halimatou Kone (Mali) ; M. Diye Mohamed Teyib (Mauritanie) ; M. Don Syme (Nouvelle-Zélande) ; M. Ilya Andreev (Fédération de Russie) ; M. Sean Cox, M. Paul Welcher (États-Unis).

Suppléants du bureau du CSA :

M. Guillermo Spika (Argentine) ; Mme Mi Nguyen (Canada) ; Mme Elsa Simoes (Cap Vert) ; M. Federico Zamora, M. Fernando Ceciliano, Mme Amarili Villegas (Costa Rica) ; M. Mohammad Hossein Emadi (Iran) ; M. Baye Mayoro Diop (Sénégal) ; M. Rafael Osorio (Espagne) ; M. Christopher Dancilovic (Suisse).

Observateurs :

Mme Federica Veschi, Mme Supajit Sriariyawat (Thaïlande) ; M. Damien Kelly (délégation de l'UE) ; M. Hans Hoozeveer (Pays-Bas) ; Mme Silke Stalkamp (Allemagne) ; M. Ramzy Steno (Égypte).

Secrétariat du CSA :

M. Chris Hegadorn (secrétaire), M. Evariste Nicoletis (coordinateur du Groupe d'experts de haut niveau), Mme Françoise Trine, Mme Giorgia Paratore, M. Emilio Colonnelli, M. Fabio Isoldi, Mme Chiara Cirulli, M. Waiganjo Njoroge, Mme Sylvia Orebi, Mme Tatiana Moruz.